



Emplois du temps Analyse



ÉTAT DES LIEUX SOCIO-ÉCONOMIQUE 2014 BASSIN DE VERVIERS



PRÉAMBULE

Le fonctionnement du marché de l'emploi est une réalité complexe à aborder. Continuellement en évolution, il est régi par un ensemble de mouvements entre différents segments de population. Les acteurs qui le composent (travailleurs, employeurs, chômeurs, organismes d'intermédiation privés ou publics, pouvoirs politiques, etc.) sont par ailleurs tributaires des évolutions économiques, politiques, législatives, technologiques et sociales.

Ainsi, chaque jour, des personnes arrivent sur le marché de l'emploi (jeunes à la fin des études, travailleurs à la recherche d'un autre emploi, « femmes rentrantes¹ », etc.), d'autres le quittent (départ à la retraite, reprise d'études, retrait momentané pour raisons personnelles ou familiales, etc.) et enfin d'autres passent d'un statut à l'autre (par exemple, de travailleur à demandeur d'emploi ou inversement).

Les services de placement et d'insertion (qu'ils soient publics ou privés) ont pour rôle de faciliter et de stimuler la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi et de formation. À cette fin, ils peuvent s'appuyer sur un ensemble de dispositifs et de politiques, définis tant au niveau européen, national que régional.

Des « photos » statistiques faisant état du marché sont faites à des intervalles réguliers, à la fin d'un mois, d'un trimestre ou d'une année. Les outils et les mesures ainsi relevés peuvent être de nature différente et prendre la forme d'un comptage, d'un taux, d'un flux ou faire appel à des méthodes de dénombrement statistique plus élaborées. Tous permettent d'éclairer une même réalité, souvent sous un autre angle, mais toujours de manière complémentaire.

Cet état des lieux socio-économique contribue à la mission du Forum de diffusion d'information et passe en revue les principales dimensions du marché de l'emploi du bassin « Enseignement qualifiant Formation Emploi » de Verviers. Un regard sur le passé ainsi que sur les récentes évolutions de ce marché permet d'en saisir la dynamique et, ainsi, de mieux préparer l'avenir.

Cette publication est également réalisée pour l'ensemble de la Wallonie ainsi que pour chacun des huit autres bassins de Wallonie. Il s'agit des bassins de Wallonie picarde, de Hainaut Centre, de Hainaut Sud, du Brabant wallon, de Namur, du Luxembourg, de Huy-Waremme et de Liège².

¹ La notion de femmes rentrantes fait référence aux femmes au foyer qui souhaitent (ré)intégrer le marché de l'emploi après une période plus ou moins longue d'inactivité.

² Bruxelles-Capitale venant compléter la liste des bassins de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une vue détaillée de la structure et de l'évolution du marché de l'emploi au sein de ces neuf bassins doit aider les acteurs de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle et de l'emploi à orienter au mieux leurs actions afin d'être en prise avec les réalités socio-économiques de chaque bassin.

Le Forem

Analyse du marché de l'emploi et de la formation

SOMMAIRE

Sources	6
Synthèse.....	7
1. Démographie et vieillissement.....	11
1.1. Une population plus nombreuse, plus instruite mais aussi plus âgée.....	11
1.2. Tous les secteurs sont-ils égaux face au vieillissement de leurs travailleurs ?.....	14
2. Population active et indicateurs du marché de l'emploi.....	18
3. La situation de l'emploi.....	20
3.1. Quelle est la structure de l'emploi salarié dans le bassin de Verviers ?.....	20
3.2. Quelle est la structure entrepreneuriale du bassin de Verviers ?.....	27
3.3. Comment a évolué l'emploi depuis 2012 ?.....	28
4. La mobilité des travailleurs.....	30
4.1. Les habitants du bassin de Verviers sont-ils mobiles dans le cadre de leur activité professionnelle ?.....	30
4.2. Dans quels secteurs travaillent les salariés résidant dans le bassin de Verviers et occupés en dehors de leur bassin ?.....	31
4.3. Dans quels secteurs travaillent les résidents extérieurs au territoire ?.....	32
5. La situation de la demande d'emploi	33
5.1. Comment évolue la demande d'emploi depuis 2008 ?.....	33
5.2. Quelle est la situation de la demande d'emploi ?.....	35
5.3. Qu'en est-il de la situation des jeunes demandeurs d'emploi ?.....	39

SOURCES

Le Service Public Fédéral (SPF) Économie, PME, Classes moyennes et Énergie - Direction générale Statistique et Information économique est la principale source de données concernant les informations géographiques et démographiques. La date de référence est le 1^{er} janvier 2013.

Les données sur la population en âge de travailler, la population active, la population active occupée ainsi que les taux d'activité et d'emploi sont calculées par le Steunpunt WSE et portent sur la moyenne de l'année 2012.

La source de données de l'emploi résident salarié est l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) au 30 juin 2012 (pour la partie relative au vieillissement de la population) et au 30 juin 2013 (pour cerner les dernières évolutions de l'emploi salarié).

Les statistiques sur les travailleurs indépendants proviennent de l'Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants (INASTI) et se réfèrent au 31 décembre 2012.

Les données sur les postes de travail salarié et les établissements sont issues de l'ONSS, qui fournit des données décentralisées au 31 décembre 2012.

La mobilité des salariés a été déterminée à partir des données de l'ONSS au 31 décembre 2012. Les données ONSS relatives à la mobilité selon les secteurs proviennent de l'Institut Wallon de l'Évalua-

tion, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) dans le cadre des Comptes de l'emploi wallon, 31 décembre 2011.

Le nombre de faillites et pertes d'emplois salariés liées à des faillites enregistrées en 2013 est donné par le SPF Économie - DGSIE.

Les données sur les demandeurs d'emploi (moyenne 2013) et les opportunités d'emploi connues du Forem (en 2013) sont issues des bases de données du Forem.

Des tableaux détaillés constituant les annexes de cet état des lieux peuvent être téléchargés via le site www.leforem.be

SYNTHÈSE

L'évolution démographique du bassin de Verviers (+12,4 %) est supérieure à la hausse globale enregistrée en Wallonie (+9,8 %). La population n'est plus la même qu'au début des années 90, plus instruite aujourd'hui qu'hier. La part des personnes les moins qualifiées a fortement diminué au cours de ces dernières décennies, au bénéfice des plus qualifiées dont la part a presque doublé. Cependant, le nombre de personnes peu qualifiées reste important, dans une société de services où l'instruction et la qualification sont plus que jamais des clés pour l'emploi.

L'allongement de l'espérance de vie s'est notamment traduit par un nombre croissant de quinquagénaires sur le marché de l'emploi. Le vieillissement de la population représente un enjeu pour l'emploi, tant au niveau du financement de la sécurité sociale que pour le transfert des savoirs. Pour relever ce défi, une solution est souvent avancée : augmenter le taux d'emploi des travailleurs âgés en favorisant leur maintien et/ou leur réinsertion à l'emploi.

Bénéficiant des effets du Pacte de solidarité entre les générations, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 ans et plus n'a cessé de croître au cours de ces dernières années (passant de 42,1 % en 2007 à 43,2 % en 2012). En outre, les dernières mesures prises par le Gouvernement fédéral pour le maintien à l'emploi des travailleurs âgés devraient encore largement contribuer à la progression du taux d'emploi de ce public.

Malgré l'allongement de l'activité professionnelle des personnes âgées, plusieurs secteurs sont et seront confrontés à des départs croissants à la pension. Tant parmi les salariés que les indépendants, ces départs pourraient constituer autant d'opportunités d'emploi à saisir. Ainsi, les secteurs de l'enseignement, la santé humaine et action sociale, le commerce, l'administration publique ainsi que le transport et logistique seront confrontés à des besoins de remplacement de la main-d'œuvre élevés. Toutefois, l'ampleur de la demande en remplacement dépend non seulement des caractéristiques démographiques (vieillesse de la population) mais aussi des évolutions techniques influençant l'intensité de main-d'œuvre, des décisions économiques (remplacement sélectif des départs naturels) et de choix politiques (réforme des pensions et des pensions anticipées visant l'allongement de la vie active).

Le taux d'emploi administratif s'élève à 58,2 %. Il s'est légèrement réduit (-0,6 point de pourcentage) par rapport à 2007. Bien que le taux féminin (53,5 %) reste inférieur au taux masculin (62,9 %), la part des femmes à l'emploi ne cesse de croître alors que celle des hommes tend à reculer. Divers facteurs peuvent en partie expliquer cette évolution. D'une part, la crise économique débutée fin 2008 a, dans un premier temps, touché essentiellement des secteurs employant une majorité d'hommes. Les secteurs du « non-marchand », principalement féminins, ont même durant la crise de 2009-2010, continué à créer de l'emploi. Il semblerait toutefois que, depuis 2011, les effets de la crise s'étendent aussi à certains de ces

secteurs comme l'administration ou l'enseignement. D'autre part, durant cette même période, le système des titres-services (emplois majoritairement exercés par des femmes) a permis de soutenir la hausse de l'emploi.

Le vieillissement et la féminisation de l'emploi ne sont bien évidemment pas les seules tendances de fond. Depuis vingt-cinq ans, le marché de l'emploi a connu d'importantes évolutions, dont la tertiarisation de l'économie.

Les parcours professionnels sont de plus en plus fractionnés, la flexibilité, l'autonomie et l'apprentissage tout au long de la vie sont devenus des réalités dans l'exercice de la plupart des métiers. Ces tendances devraient par ailleurs se renforcer dans les années à venir. Selon l'approche prospective menée par le Forem qui aborde les métiers d'avenir pour la Wallonie³, les différents experts interrogés s'accordent pour dire que la qualification est au cœur des métiers de demain.

Dans la quasi-totalité des secteurs, les besoins en compétences technologiques et informatiques sont grandissants, et ce tant parmi les métiers dit intellectuels que manuels, dont les frontières deviennent de moins en moins nettes. Les métiers s'intellectualisent de plus en plus, la pratique des langues et les attitudes et compétences « vertes » deviennent des atouts.

³ Le rapport du Forem « Métiers d'avenir : états des lieux sectoriels et propositions de futurs » est accessible via : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses-du-marche-de-l-emploi/analyse-marche-emploi-wallonie/metiers-et-secteurs/autres-analyses.html>

Si plusieurs secteurs comme la santé et action sociale, l'industrie manufacturière (en particulier, l'industrie alimentaire et la fabrication de boissons), le commerce, l'enseignement, la construction ou encore l'administration publique restent de gros pourvoyeurs d'emploi dans le bassin de Verviers, tous n'ont pas pu résister de la même manière à la longue période de crise. Globalement, sur la période 2007-2012, l'emploi salarié a augmenté de 2,0 % dans le bassin de Verviers (contre +3,5 % en Wallonie), avec un recul en 2008 (-0,5 %) et en 2012 (-1,2 %). Ce sont l'industrie manufacturière (-9,2 %, - 806 postes) et le transport et entreposage (- 19,5 %, - 640 postes), deux secteurs fortement influencés par la conjoncture économique, qui ont été les plus touchés. Ces pertes d'emploi ont été compensées par la création de postes dans des secteurs moins sensibles à la conjoncture comme l'administration publique (+ 11,6 %, + 633 postes), l'enseignement (+ 2,6 %, + 164 postes), les activités de services administratifs et de soutien (+ 36,6 %, + 990 postes) et la santé humaine et action sociale (+ 1,9 %, + 190 postes). Bien que fort sensible à la conjoncture économique - tant les particuliers que les pouvoirs publics reportent souvent leurs projets de construction et de rénovation en période de basse conjoncture - la construction a vu le nombre de postes de travail (+ 5,0 %, + 292 postes) croître. Le secteur du commerce (+ 4,0 %, + 269 postes) a aussi enregistré une hausse de l'emploi au cours de cette période.

Le travail indépendant a continué de se développer (+ 6,8 % entre 2007 et 2012), mais de manière plus limitée qu'en Wallonie (+ 7,6 %).

Que ce soit pour prolonger une passion, s'assurer un complément de revenu ou faire quelque chose de « différent », le nombre de personnes exerçant une activité d'indépendant au-delà de l'âge de la pension ou en complément d'un emploi salarié ne cesse de croître (respectivement + 27,5 % et + 18,2 % au cours des cinq dernières années). La progression parmi ceux exerçant leur activité à titre principal a été relativement modeste (+ 1,1 %). L'activité dominante est le commerce qui occupe trois indépendants du bassin de Verviers sur dix (30,1 %). Viennent ensuite les professions libérales (25,0 %) et l'industrie et l'artisanat (24,6 %).

Au cours de l'année écoulée, la hausse du nombre de faillites (+ 35,1 %) ainsi qu'une diminution des offres d'emploi (- 21,7 %) s'observent dans la grande majorité des secteurs d'activités. La croissance de l'emploi salarié (surtout, dans le secteur non-marchand et le secteur subsidié) et du travail indépendant a été insuffisante. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a augmenté (+ 8,1 % de 2008 à 2013). Cette hausse recouvre des réalités différentes en fonction des caractéristiques des demandeurs d'emploi. Seule la demande d'emploi masculine a augmenté (+ 19,3 %) alors que la demande d'emploi féminine s'est réduite (- 1,5 %), entre autres grâce au développement du dispositif des titres-services dont l'impact risque cependant de s'essouffler en raison des effets de saturation progressive de la demande et de l'augmentation du coût.

Le chômage concerne principalement les jeunes et les personnes plus âgées. Parmi les 14.881 demandeurs d'emploi inoccupés que dénombre le bassin de Verviers en 2013, 21,9 % sont âgés de moins de 25 ans et 23,4 % de 50 ans et plus.

Alors que ce sont généralement les jeunes qui sont les plus touchés en période de crise, dans le bassin de Verviers, ils ont été relativement « préservés » puisque leur nombre a augmenté de 0,9 % (+ 29 jeunes demandeurs d'emploi) en cinq ans, soit de manière plus limitée qu'en Wallonie (+ 1,6 %) et surtout que l'ensemble de la demande d'emploi du bassin (+ 8,1 %). Ce sont les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans qui ont connu la plus forte hausse (+ 28,5 %), laquelle s'explique, en partie, par le relèvement progressif de l'âge à partir duquel les chômeurs âgés peuvent obtenir une dispense d'inscription comme demandeur d'emploi (de 50 ans avant 2002, puis 58 ans en 2004, à 60 ans en 2013). Il est par ailleurs évident qu'en temps de crise, encore plus qu'en période de haute conjoncture, retrouver du travail s'avère d'autant plus difficile pour les personnes plus âgées.

Si les choses semblent légèrement s'améliorer et que plusieurs signes de reprise de l'activité économique sont pointés, il faudra attendre fin 2014, voire 2015, selon les prévisions avancées par différents instituts spécialisés, pour commencer à en mesurer les bénéfices sur le marché de l'emploi. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi a continué à augmenter en 2014 dans le bas-

sin de Verviers, non seulement parce que le rebond du chômage est toujours retardé par rapport à la conjoncture, le marché du travail réagissant avec un certain retard à l'évolution de l'activité économique, mais aussi parce que cela est d'autant plus lent que le rebond conjoncturel est faible. Aussi, l'inadéquation entre la demande et l'offre de main-d'œuvre, en matière de qualification, tend à diminuer la probabilité de trouver un emploi, même lors d'un redressement conjoncturel. Or, plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont tout au plus diplômés de l'enseignement secondaire du deuxième degré. Si des opportunités d'emploi existent pour les personnes peu qualifiées, l'importance du diplôme dans la recherche d'un emploi a été maintes fois soulignée. Par ailleurs, l'insertion à l'emploi dépend de l'acquisition d'aptitudes sociales de base qu'il est difficile d'acquérir sans être inséré. Le risque d'enlèvement dans un chômage de longue durée pour les personnes les moins qualifiées est ainsi bien réel.

1. DÉMOGRAPHIE ET VIEILLISSEMENT

Cet état des lieux socio-économique est un premier travail exploratoire réalisé dans les limites du bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Verviers. Il regroupe un ensemble de chiffres et d'analyses permettant de décrire la situation et l'évolution du marché de l'emploi au sein de ce bassin.

Le bassin de Verviers correspond à la partie francophone de l'arrondissement de Verviers, soit aux vingt communes suivantes : Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Lierneux, Limbourg, Malmedy, Oline, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Ponts,



Verviers, Walmes et Welkenraedt. Il s'étend sur 1.163 km² et couvre 6,9 % de la Wallonie.

1.1. UNE POPULATION PLUS NOMBREUSE, PLUS INSTRUITE MAIS AUSSI PLUS ÂGÉE

La population du bassin de Verviers augmente. Depuis 1990, le nombre d'habitants du bassin a progressé de 12,4 % pour atteindre un total de 207.821 personnes au 1^{er} janvier 2013⁴. Cette évolution démographique est supérieure à la hausse globale enregistrée en Wallonie (+9,8 %) mais moindre que dans les bassins du Brabant wallon (+23,2 %), de Huy-Waremme (+20,8 %) ou encore du Luxembourg (+19,4 %). À l'inverse, le Hainaut a vu croître de manière plus modérée sa population : +7,7 %

Le bassin de Verviers c'est :

- un territoire de 1.163 km², (6,9 % de la Wallonie)
- les 20 communes francophones de l'arrondissement de Verviers
- une population de 207.821 habitants au 1^{er} janvier 2013 (5,8 % de la population wallonne)
- une densité moyenne de 179 habitants par km² (212 en Wallonie)
- un indice de vieillissement de 0,92 (0,96 en Wallonie) Prévission : 1,05 à 2020
- 3,92 actifs potentiels pour une personne âgée (3,86 en Wallonie)

⁴ Source : SPF Économie, DGSIE, chiffres de la population au 1^{er} janvier 2013, calculs Le Forem.

en Wallonie picarde, +3,9% dans le bassin de Hainaut Centre et +2,5% dans celui de Hainaut Sud.

L'augmentation de la population du bassin de Verviers, entre 1990 et 2013, a été légèrement plus portée par la croissance de la population masculine (+12,9%, contre +11,9% pour la population féminine), c'est également le cas en Wallonie.

Chacune des communes du bassin de Verviers a vu sa population augmenter, entre 1990 et 2013. Les hausses relatives les plus marquées s'observent à Jalhay (+37,5%, +2.304 habitants), Thimister-Clermont (+31,1%, +1.316 habitants), Baelen (+30,7%, +1.007 habitants) et, à l'opposé, Verviers (+3,9%, +2.076 habitants), Spa (+4,2%, +427 habitants) et Dison (+7,5%, +1.054 habitants) enregistrent les hausses les plus limitées.

La population wallonne est plus instruite. Ces dernières décennies ont par ailleurs vu le niveau d'instruction moyen des Wallons sensiblement progresser. Les nouvelles générations présentent des périodes de scolarisation plus longues que leurs aînées. Ainsi, la proportion de personnes peu scolarisées (n'étant pas en possession d'un diplôme du secondaire supérieur) a fortement diminué, passant de 62% en 1990 à 35% en 2012⁵. Dans le même temps, le nombre de personnes diplômées du supérieur (universitaire ou non) a presque doublé (de 15% en 1990 à 28% en 2012). L'obliga-

⁵ Selon les résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT, source SPF Économie). Cette tendance ne peut cependant être vérifiée à un niveau géographique plus fin en l'absence de données.

tion scolaire étendue jusque 18 ans en 1983 a été l'un des facteurs expliquant cette évolution.

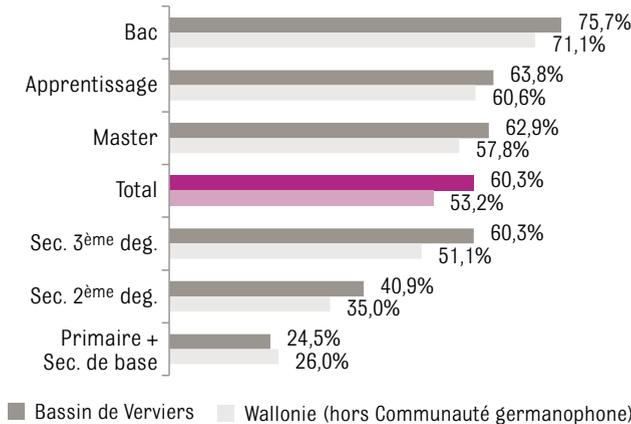
La hausse du niveau de scolarisation de la population est certainement un signe positif pour l'emploi. De nombreuses études attestent de l'importance d'un diplôme pour décrocher un emploi, d'autant plus quand il s'agit du premier emploi. L'étude du Forem sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi à la sortie des études confirme chaque année l'importance du diplôme ou du moins d'être bien préparé pendant ses études à l'exercice d'un métier, pour pouvoir exercer un emploi rapidement et de manière durable. En effet, le taux d'insertion à l'emploi dans les six mois suivant l'inscription au Forem varie selon les niveaux d'études. Les études qui présentent le meilleur taux/niveau d'insertion sont le bac (75,7% dans le bassin de Verviers et 71,1% pour la Wallonie de langue française), le contrat d'apprentissage (63,8% à Verviers et 60,6% en Wallonie) et le master (62,9% à Verviers et 57,8% en Wallonie). Pour un même niveau d'études, il existe des options avec des résultats d'insertion fort contrastés. Assez logiquement, les options qui connaissent les meilleurs taux d'insertion sont celles qui préparent à des métiers en difficultés de recrutement⁶. Tous niveaux d'études confondus, l'étude du Forem montre que le taux d'insertion moyen des jeunes demandeurs d'emploi du bassin de Verviers (60,3%) est supérieur

⁶ L'étude détaillée sur l'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2012 est accessible sur le site du Forem : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses-et-actualites/marche-de-l-emploi-wallon-analyses-etudes-specifiques.html>

à celui enregistré en Wallonie (53,2%), c'est aussi le cas pour chacun des niveaux d'études, excepté pour le primaire et secondaire de base (24,5% à Verviers contre 26,0% en Wallonie)⁷.

Taux d'insertion à 6 mois des jeunes inscrits entre juin et octobre 2012 par grands niveaux d'études

Source : Le Forem



À noter que, en Wallonie, c'est le bassin de Verviers qui enregistre le taux d'insertion moyen des jeunes demandeurs d'emploi le plus élevé.

⁷ Il s'agit de l'insertion dans les 6 mois des jeunes demandeurs d'emploi inscrits pour la première fois au Forem entre juin et octobre 2012.

À l'inverse, les bassins de Hainaut Sud et de Hainaut Centre ont connu les taux d'insertion les plus faibles (respectivement 46,6% et 48,1%).

La part de personnes peu qualifiées reste encore aujourd'hui importante. Ceci est d'autant plus vrai parmi les demandeurs d'emploi : la moitié n'a pas terminé l'enseignement secondaire supérieur.

La population vieillit. Le vieillissement de la population constitue une autre tendance de fond. Dans l'arrondissement de Verviers⁸, l'âge moyen est passé de 37,5 ans en 1991 à 40,6 ans en 2013. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre dans les années à venir pour atteindre 41,7 ans en 2020 selon les perspectives de population du SPF Économie⁹.

Une autre manière d'appréhender le vieillissement est de voir quel est le poids de la population âgée par rapport aux jeunes. L'indice de vieillissement¹⁰ qui traduit ce rapport est actuellement inférieur à 1 dans le bassin de Verviers (0,92 en 2013), comme dans l'ensemble de la Wallonie (0,96), soit un nombre de jeunes de moins de 15 ans supérieur aux personnes âgées de 65 ans et plus.

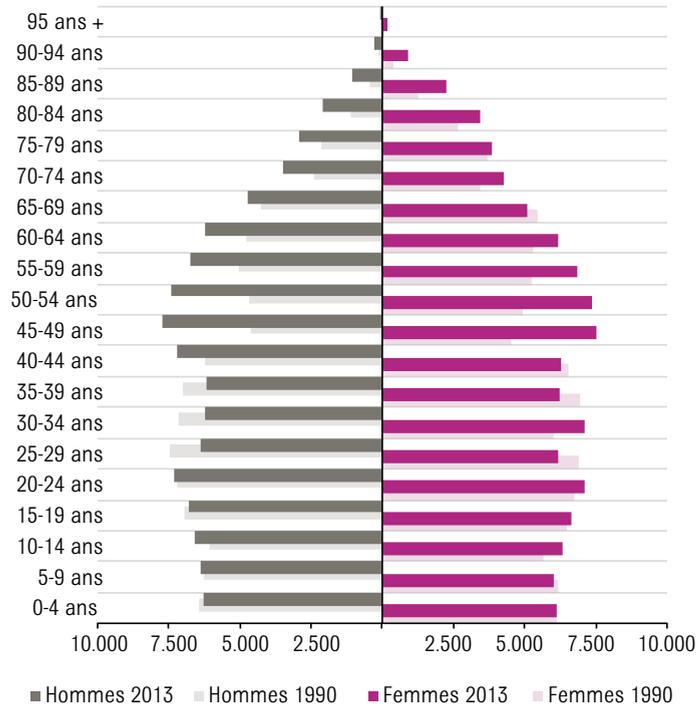
⁸ Ces données sont uniquement disponibles pour l'arrondissement de Verviers et non pas pour le bassin de Verviers.

⁹ Source : SPF Économie – DGSIE et Bureau fédéral du Plan, Perspectives de Population 2013-2060, mars 2014.

¹⁰ L'indice de vieillissement rapporte la population des personnes les plus âgées (65 ans et plus) à celle des plus jeunes (0-14 ans). Un indice supérieur à 1 indique un nombre plus élevé de personnes âgées que de jeunes.

Population dans le bassin de Verviers, au 01/01/2013 et 1990

Source : SPF Économie, statistiques démographiques



Toutefois, ici aussi, la croissance au cours de ces dernières décennies est marquée (cet indice était encore de 0,75 en 1990 dans le bassin de Verviers et de 0,81 en Wallonie). Au vu des projections réalisées au niveau wallon, cette tendance devrait se poursuivre pour basculer vers un rapport inverse dès 2016, soit un nombre de personnes âgées dans la population wallonne dépassant celui des jeunes. L'indice atteindrait 1,07 d'ici 2020¹¹.

Sur le marché de l'emploi, le vieillissement se calcule également en considérant le rapport entre la population âgée de 40 à 64 ans et celle de 15 à 39 ans. Cet indice de vieillissement des actifs est, dans le bassin de Verviers, de 1,08 en 2013 (1,09 en Wallonie). Toutefois, les perspectives de population anticipent une diminution de cet indice à l'avenir.

Le vieillissement de la population n'est pas sans effet sur le marché du travail et pose la question notamment des conditions de remplacement des départs à la retraite et des transferts de compétences des séniors.

1.2. TOUS LES SECTEURS SONT-ILS ÉGAUX FACE AU VIEILLISSEMENT DE LEURS TRAVAILLEURS ?

Conséquence du vieillissement de la population active, les départs à la retraite vont s'accélérer et des postes vont se libérer. Une esti-

¹¹ D'après les perspectives de population du SPF Économie (DGSIE) et du Bureau fédéral du Plan.

mation quantitative des besoins futurs en remplacement est cependant difficile dans le sens où la demande en remplacement dépend non seulement des caractéristiques démographiques (vieillesse de la population), mais aussi des décisions économiques (remplacement sélectif des départs naturels) et de choix politiques (réformes des pensions et des pensions anticipées visant l'allongement de la vie active). Dès lors, les paragraphes qui suivent présentent brièvement les secteurs où la demande de remplacement pourrait être importante, avec les limites évoquées ci-dessus.

Un salarié sur huit qui réside dans le bassin de Verviers est âgé de 55 ans et plus (12,6 %, soit 7.047 personnes)¹². En 2007, cette part n'était encore que de 10,9 %.

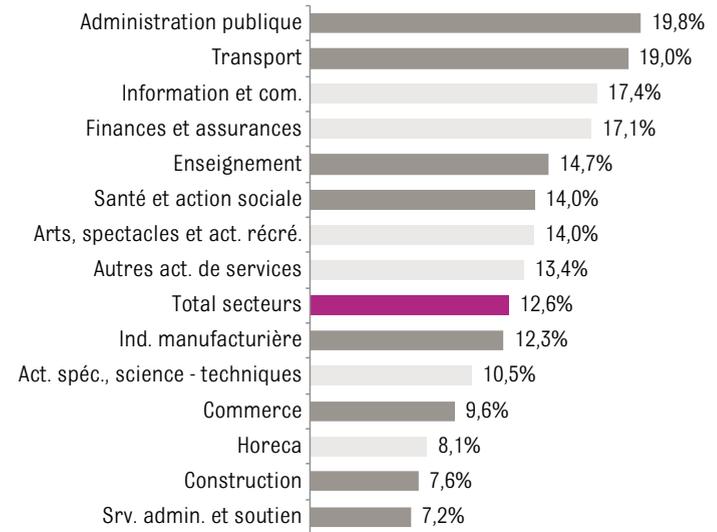
Tous les secteurs ne sont cependant pas confrontés de la même manière au vieillissement. Si l'on tient compte des secteurs d'activités occupant plus de 500 salariés résidant dans le bassin¹³, l'administration publique regroupe la plus grande part de salariés âgés de 55 ans et plus (19,8 %, soit 721 personnes). À l'opposé, c'est au sein des services administratifs et de soutien (7,2 %) ainsi que dans la construction (7,6 %) que cette part est la plus faible.

¹² ONSS, salariés résidents, au 30 juin 2012 - hors pouvoirs locaux.

¹³ Les secteurs totalisant moins de 500 salariés résidents ne sont pas repris dans le graphique. Les secteurs dénombrant moins de 2.500 salariés résidents apparaissent en couleur grisée.

Part des salariés âgés de 55 ans et plus parmi les salariés résidant dans le Bassin de Verviers - selon le secteur d'activités - 2012

Source : ONSS, salariés résidents (hors pouvoirs locaux)



En termes d'évolution, par rapport à 2007, la part des salariés âgés de 55 ans et plus a augmenté dans la plupart des secteurs et, en particulier, dans le transport et logistique (de 14,4 % en 2007 à 19,0 %

en 2012), dans l'administration publique (de 15,9 % à 19,8 %), dans les arts et spectacles (de 9,1 % à 14,0 %), dans l'industrie manufacturière (de 9,0 % à 12,3 %) et dans la santé et action sociale (de 10,4 % à 14,0 %). Les secteurs de l'information et communication et de l'enseignement ont, par contre, vu la part de salariés âgés de 55 ans et plus diminuer (respectivement - 0,6 point de pourcentage et - 2,4 points de pourcentage).

Quels sont les secteurs où les besoins en remplacement devraient être élevés ?

- Parmi les salariés : enseignement, santé et action sociale, administration publique, commerce, transport et logistique.
- Parmi les indépendants : commerce (y compris horeca), industrie et artisanat (y compris construction) et professions libérales.

Les arrêts d'activité par de nombreux salariés de ces secteurs pourraient représenter d'importantes opportunités d'emploi.

Compte tenu du volume de salariés âgés de 55 ans et plus, les besoins en remplacement en région verviétoise devraient être particulièrement élevés dans l'enseignement (990 salariés âgés de 55 ans et plus), la santé humaine et action sociale (903 personnes), le commerce (771 personnes), l'administration publique (721 personnes) ainsi que le transport et logistique (629 personnes).

Les travailleurs indépendants doivent, plus encore que les salariés, faire face aux défis liés au vieillissement. Ce phénomène tient au fait que nombre de jeunes préfèrent attendre quelques années, pour diverses raisons (expérience, moyens financiers, ...), avant de se lancer en tant qu'indépendant à titre principal¹⁴. Par ailleurs, on observe que les indépendants âgés restent généralement plus longtemps actifs que les salariés¹⁵. Ainsi, faute de repreneurs potentiels, de nombreuses activités liées au travail indépendant pourraient se voir menacées.

Dans le bassin de Verviers, **un indépendant sur cinq est âgé de 55 ou plus** (à titre principal, hors aidants), contre un salarié sur huit (hors pouvoirs locaux)¹⁶. À ces travailleurs s'ajoutent ceux toujours actifs après l'âge de la pension, soit un total de près de 4.000 personnes. Les futurs arrêts d'activité sont donc nombreux et pourraient représenter autant d'opportunités à saisir par les candidats à l'activité indépendante, qu'ils soient repreneurs ou créateurs d'entreprise.

Comme pour l'emploi salarié, certains secteurs d'activités sont aussi concernés plus que d'autres par le vieillissement. C'est dans l'agriculture (25,9 %) et le commerce (23,2 %) que la part des indépendants de 55 ans et plus est la plus élevée.

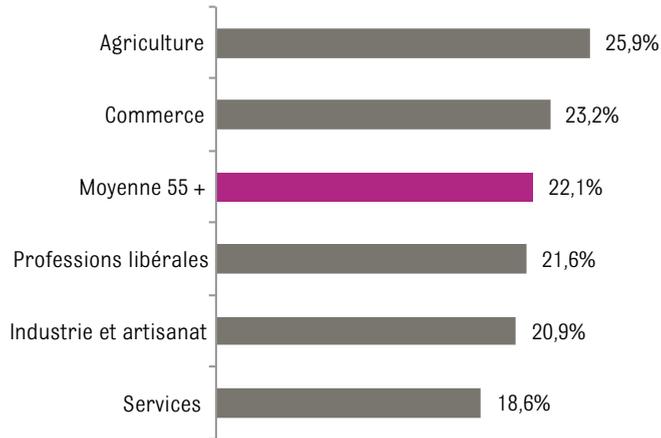
¹⁴ En 2012, dans le bassin de Verviers, seuls 3,4 % des indépendants à titre principal sont âgés de moins de 25 ans contre 10,1 % des salariés.

¹⁵ En 2012, 22,1 % des indépendants ont 55 ans et plus contre 12,6 % des salariés.

¹⁶ Sources : INASTI, au 31 décembre 2012 et ONSS, salariés résidents, au 30 juin 2012 (hors pouvoirs locaux).

**Part des indépendants à titre principal (hors aidants)
âgés de 55 ans et plus selon le secteur d'activités
Bassin de Verviers - 2012**

Source : INASTI



En termes d'évolution, comme en Wallonie, c'est au sein du secteur des professions libérales que cette part a le plus progressé au cours des cinq dernières années (passant de 18,1 % à 21,6 %), suivi du commerce (de 21,5 % à 23,2 %). Par contre, la part des 55 ans et plus baisse légèrement dans le secteur de l'industrie et artisanat (de 21,2 % à 20,9 %).

Compte tenu du volume d'indépendants âgés de plus de 55 ans et du volume d'indépendants actifs après la pension, les besoins en remplacement devraient être les plus élevés dans le commerce (763 emplois occupés par les 55 ans et plus) (y compris l'horeca), l'industrie et l'artisanat (593 emplois occupés par les 55 ans et plus) (y compris la construction) ainsi que les professions libérales (568 emplois occupés par les 55 ans et plus).

2. POPULATION ACTIVE ET INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Indicateurs :

Taux d'activité administratif :
69,0 % (moyenne 2012)
→ 67,5 % au niveau wallon.

Taux d'emploi administratif :
58,2 % (moyenne 2012)
→ 56,9 % au niveau wallon.
→ Évolution : - 0,6 point de pourcentage par rapport à 2007 (+ 0,5 p.p. en Wallonie).

Parmi la population résidant dans le bassin de Verviers, 135.757 personnes sont en âge de travailler, c'est-à-dire âgées de 15 à 64 ans. Toutes ces personnes en âge de travailler ne sont pas de facto disponibles sur le marché du travail et cela, pour plusieurs raisons : obligation scolaire jusqu'à 18 ans, pré-pension, etc.

93.696 personnes habitant dans le bassin sont actives sur le marché du travail. Parmi

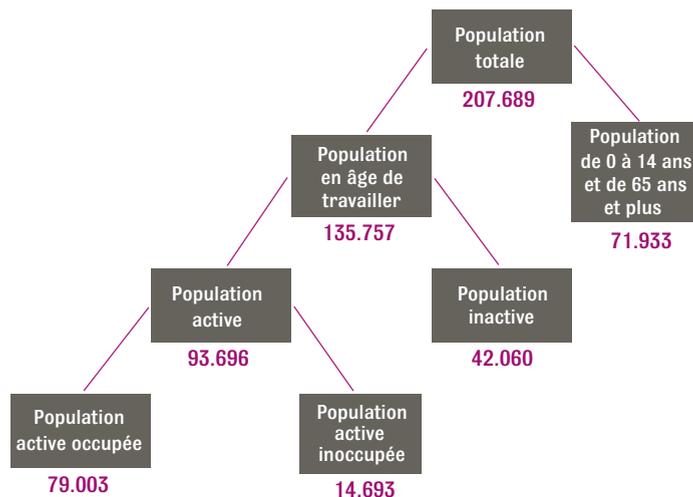
celles-ci, 79.003 exercent effectivement un emploi (salariés, indépendants ou aidants).

Le taux d'activité exprime la part de personnes qui se présentent sur le marché du travail, qu'elles soient à l'emploi ou à la recherche d'un emploi (population active), parmi la population en âge de

travailler (15 à 64 ans). Sur base des données du Steunpunt WSE, le **taux d'activité** (en moyenne 2012) est de 69,0 % dans le bassin de Verviers, contre 67,5 % au niveau wallon. Dans le bassin, ce taux est de 73,6 % chez les hommes et de 64,4 % chez les femmes.

Synoptique de la population dans le bassin de Verviers

Source : calculs du Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne 2012



Seule une partie de cette population se présentant sur le marché du travail occupe effectivement un emploi. L'analyse du taux d'em-

ploi fournit une indication quant à la participation effective de la population à l'emploi. Le **taux d'emploi** dans le bassin de Verviers (parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans) est de 58,2 % contre 56,9 % en Wallonie¹⁷.

Le taux d'emploi global du bassin de Verviers s'est légèrement réduit (-0,6 point de pourcentage par rapport à 2007), alors qu'il a progressé en Wallonie (+0,5 p.p.). Cette situation masque des tendances opposées selon le sexe. Si le taux d'emploi masculin est en recul (passant de 65,5 % en 2007 à 62,9 % en 2012), le taux féminin s'est quant à lui accru (passant de 51,9 % en 2007 à 53,5 % en 2012), en cause, la progression de la participation des femmes à l'emploi. En cinq ans, la population active occupée féminine a crû de 6,3 %, alors qu'elle s'est réduite de 1,4 % chez les hommes. Hormis cette hausse de l'activité féminine, divers facteurs peuvent expliquer cette évolution. La crise économique qui a débuté fin 2008 a, dans un premier temps, essentiellement touché des secteurs employant une majorité d'hommes (industrie alimentaire, industrie du papier et du carton, fabrication de produits métalliques, construction, etc.). Les secteurs dits « non-marchands », principalement féminins, ont continué de créer de l'emploi et ce, même durant la crise de 2009-2010. En particulier, le système des titres-services a permis de soutenir la hausse de l'emploi. Or, les emplois générés par ce dispositif sont en majorité exercés par des femmes.

Par ailleurs, afin de répondre à la question du financement de la sécurité sociale résultant du vieillissement de la population, l'Union européenne préconise d'augmenter le taux d'emploi des travailleurs âgés de 55 à 64 ans en encourageant le maintien à l'emploi des séniors. Bénéficiant des effets du Pacte de solidarité entre les générations, le taux d'emploi administratif des personnes âgées de 55 ans et plus n'a cessé de croître, passant de 42,1 % en 2007 à 43,2 % en 2012 dans le bassin de Verviers. Ce taux dépasse le niveau atteint en Wallonie (40,7 %). En outre, les dernières mesures prises par le Gouvernement fédéral pour le maintien à l'emploi des travailleurs âgés devraient encore largement contribuer à la progression du taux d'emploi auprès de ce public.

La hausse du taux d'emploi est essentiellement portée par la part grandissante des femmes et des quinquas à l'emploi

¹⁷ Source : Steunpunt WSE (moyenne 2012), calculs le Forem.

3. LA SITUATION DE L'EMPLOI

L'emploi dans le bassin de Verviers :

- **57.191** postes de travail salarié, soit 5,6 % de la Wallonie.
- Parmi ces postes :
41,3 % d'employés,
42,1 % d'ouvriers,
16,6 % de fonctionnaires.
- **5.274** établissements, soit 6,5 % de la Wallonie.
- 79,7 % des établissements emploient moins de 10 salariés.
- **17.357** indépendants (dont 1.115 aidants), soit 6,3 % de la Wallonie
- 67,4 % à titre principal,
23,3 % en activité complémentaire,
9,3 % après l'âge de la pension.

sibles à la conjoncture économique que d'autres (santé et action sociale, enseignement, administration publique, etc), de grandes tendances se dessinent depuis plusieurs années, telles que la tertiarisation de l'économie ou le développement des technologies de pointe.

Depuis 25 ans, le marché de l'emploi en Wallonie, comme dans la plupart des pays occidentalisés, a connu d'importantes évolutions et ce, tant au niveau de l'emploi au sein des secteurs d'activités que de la nature des emplois proposés. Si certains secteurs ne sont plus guère pourvoyeurs d'emplois, d'autres représentent un réel potentiel de croissance économique.

Bien que certains secteurs (manufacturier, services aux entreprises, construction, etc.) soient plus sensibles

aux évolutions économiques, les parcours professionnels sont de plus en plus fractionnés. La flexibilité, l'autonomie et l'apprentissage tout au long de la vie sont devenus des réalités dans l'exercice de la plupart des métiers. Ces tendances devraient encore se renforcer dans les années à venir. Selon l'approche prospective menée par le Forem qui aborde les métiers d'avenir pour la Wallonie, les différents experts interrogés s'accordent pour dire que la qualification est au cœur des métiers de demain. Ainsi, peu de métiers non qualifiés sont pointés comme étant nouveaux, en émergence ou représentant un potentiel de croissance de l'emploi wallon pour les années à venir. Dans la quasi-totalité des secteurs, les besoins en compétences technologiques et informatiques sont grandissants et ce, tant parmi les métiers dits intellectuels que manuels, dont les frontières deviennent de moins en moins nettes. Les métiers s'intellectualisent de plus en plus, la pratique des langues et les attitudes et compétences « vertes » deviennent des atouts dans la majorité des secteurs et des métiers.

3.1. QUELLE EST LA STRUCTURE DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LE BASSIN DE VERVIERS ?

Le territoire du bassin de Verviers regroupe **57.191 postes de travail salarié**¹⁸, soit 5,6 % de l'ensemble de la Wallonie. La part d'ouvriers y est un peu plus élevée (42,1 % contre 36,4 % en Wallonie) alors que celle des employés y est moindre (41,3 % contre 46,9 %).

¹⁸ ONSS, statistiques décentralisées, fin décembre 2012.

Le pourcentage de fonctionnaires est quant à lui très proche de la moyenne régionale (16,6 % contre 16,8 %). L'emploi salarié se concentre principalement dans trois communes : Verviers (34,0 %), Herve (10,2 %) et Malmedy (7,3 %) offrent plus de la moitié (51,5 %) des postes de travail salarié du bassin. Une part de l'emploi salarié de ces trois communes se situe dans les parcs d'activités économiques de Lambermont, de Stembert, de Chaineux, de Battice et de Malmedy.

En termes d'évolutions, notons qu'entre 2007 et 2012, l'emploi salarié dans le bassin de Verviers a augmenté de 2,0 %, soit 1.140 postes de travail salarié supplémentaires (+3,5 % pour l'ensemble de la Wallonie). Cette hausse est moindre que dans le bassin du Luxembourg (+3,4 %) mais supérieure à celle du bassin de Liège (+1,4 %). Cette tendance à la hausse globale n'a cependant pas été continue durant cette période. Dans le bassin de Verviers, le nombre de postes de travail salarié s'est légèrement réduit en 2008 (-0,5 %), puis a augmenté en 2009 (+0,4 %), en 2010 (+2,4 %) et en 2011 (+1,0 %). En 2012, l'emploi salarié a diminué (-1,2 %), comme dans l'ensemble de la Wallonie (-0,6 %).

L'évolution de l'emploi salarié au cours de la période 2007-2012 varie selon les communes. Douze des vingt communes du bassin de Verviers ont connu une hausse de l'emploi salarié. Il s'agit de Thimister-Clermont (+67,7 %, soit +1.162 postes), Olne (+46,7 %, soit +100 postes), Stoumont (+32,7 %, soit +160 postes), Dison (+13,8 %, soit +310 postes), Waimes (+12,1 %, soit +199 postes),

Aubel (+9,4 %, soit +163 postes), Stavelot (+5,0 %, soit +70 postes), Theux (+2,9 %, soit +64 postes), Jalhay (+1,7 %, soit +12 postes), Lierneux (+1,0 %, soit +7 postes), Verviers (+0,9 %, soit +166 postes) et Spa (+0,6 %, soit +22 postes). À l'inverse, le nombre de postes de travail salarié s'est réduit dans les communes de Pepinster (-23,5 %, soit -309 postes), Baelen (-9,8 %, soit -76 postes), Malmedy (-9,5 %, soit -434 postes), Plombières (-8,2 %, soit -111 postes), Welkenraedt (-4,3 %, soit -164 postes), Limbourg (-3,2 %, soit -43 postes), Trois-Ponts (-3,0 %, soit -17 postes) et Herve (-2,4 %, soit -141 postes).

Si la répartition des postes de travail salarié est devenue quasi identique selon le genre (49,9 % des postes sont occupés par des hommes), cela n'a pas toujours été le cas : en 2007, 52,5 % des postes étaient encore occupés par des hommes.

La hausse de l'emploi salarié entre 2007 et 2012 est portée par l'emploi féminin (+7,8 %), l'emploi salarié masculin étant orienté à la baisse (-3,2 %). Seul le nombre de postes d'employés a augmenté au cours de cette période (+7,5 %) alors que le nombre d'ouvriers (-0,5 %) et surtout le nombre de fonctionnaires (-4,0 %) se sont réduits.

Six secteurs d'activités regroupent à eux seuls trois quarts des emplois salariés du bassin :

- la santé et l'action sociale (17,6 % du total, 10.052 postes) ;
- l'industrie manufacturière (14,0 %, 7.981 postes) ;

- le commerce (12,3 %, 7.017 postes) ;
- l'enseignement (11,3 %, 6.455 postes) ;
- la construction (10,8 %, 6.164 postes) et
- l'administration publique (10,6 %, 6.089 postes).

Le graphique ci-après montre que cinq secteurs se démarquent en tant que « spécialités verviétoises » dans la mesure où leur poids en postes de travail salarié y est proportionnellement plus important que dans l'ensemble de la Wallonie¹⁹. Il s'agit de :

- la construction (6.164 postes, IS de 1,63) ;
- l'agriculture et pêche (232 postes, IS de 1,27) ;
- l'horeca (1.725 postes, IS de 1,14) ;
- l'industrie manufacturière (7.981 postes, IS de 1,11) et
- la santé et action sociale (10.052 postes, IS de 1,06).

Parmi ces cinq secteurs, trois se distinguent par une hausse de l'emploi, entre 2007 et 2012 :

- l'agriculture et pêche (+ 29,6 %, soit + 53 postes) ;
- la construction (+ 5,0 %, soit + 292 postes) ;
- la santé et action sociale (+ 1,9 %, soit + 190 postes).

¹⁹ L'indice de spécialisation (IS) rapporte le pourcentage de postes de travail salarié que le secteur obtient dans le bassin de Verviers au pourcentage qu'il représente en Wallonie. Un indice supérieur à 1 indique une spécialisation du secteur dans le bassin de Verviers par rapport à la Wallonie.

Le secteur de la santé et de l'action sociale est le plus gros pourvoyeur d'emplois salariés du bassin de Verviers avec, notamment, le Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle (1.340 postes de travail salarié à Verviers). Ce secteur connaît aujourd'hui des transformations importantes, principalement liées aux évolutions technologiques, au vieillissement de la population mais aussi aux contraintes budgétaires et aux choix politiques.

Lecture du graphique ci-après

■ IS > à 1 → spécialisation du secteur dans le Bassin de Verviers par rapport à la Wallonie.

Quadrant droit en haut = spécialisation du bassin de Verviers et ↑ des postes de travail salarié entre 2007 et 2012

Quadrant droit en bas = spécialisation du bassin de Verviers et ↓ des postes

Quadrant gauche en haut = pas spécialisation du bassin de Verviers et ↑ des postes

Quadrant gauche en bas = pas spécialisation du bassin de Verviers et ↓ des postes

■ Couleurs :

jaune = secteurs primaires

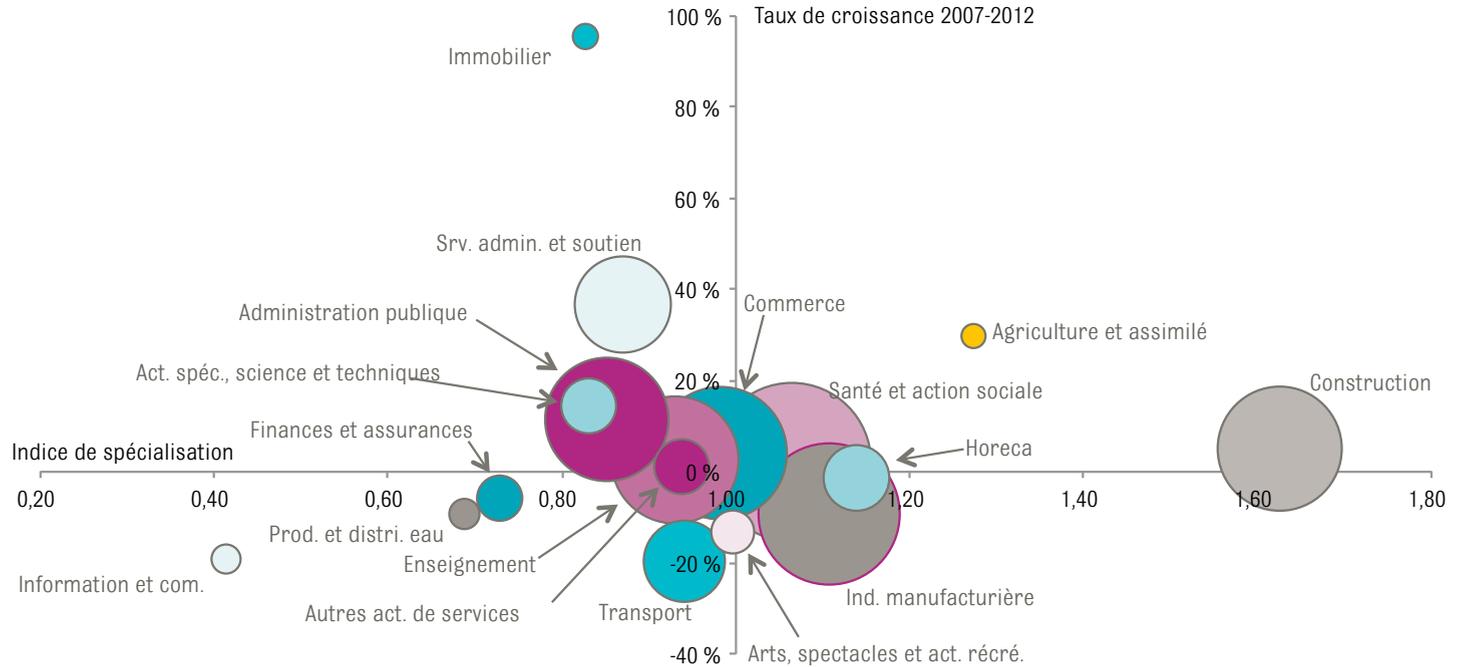
gris = secteurs secondaires

bleu = secteurs tertiaires

rose = secteurs quaternaires

Positionnement des secteurs d'activités selon le nombre de postes de travail salarié, leur évolution et l'indice de spécialisation - Bassin de Verviers

Source : ONSS, statistiques décentralisées, 2007-2012, calculs : Le Forem



Bien que n'étant pas directement touché par la crise financière puis économique survenue depuis 2008, le secteur de la santé et de l'action sociale en ressent les effets au travers des politiques de maîtrise des dépenses publiques. Cependant, la société change, la population vieillit et une part d'entre elle se précarise. Les besoins en soins de santé et/ou aides et soins à domicile augmentent, tout comme la demande de places d'accueil pour la petite enfance. Il est donc plus que probable que les besoins de main-d'œuvre dans le secteur resteront croissants dans les prochaines années. Entre 2007 et 2012, le taux de croissance des postes de travail salarié a été de 1,9 % (+ 190 postes). Après avoir connu une baisse de 1,8 % en 2009 et de 1,5 % en 2010, le secteur affiche un taux de croissance légèrement positif en 2011 (+0,6 %) et en 2012 (+0,5 %)²⁰. Ce secteur connaît par ailleurs des difficultés pour recruter du personnel. C'est le cas, par exemple, pour les infirmières en soins généraux ou en soins spécialisés.

Si on retrouve, au sein du secteur de **l'industrie manufacturière**, plusieurs branches d'activités qui représentent d'importantes spécialités du bassin de Verviers, force est de constater que la plupart enregistrent une baisse de l'emploi salarié, entre 2007 et 2012. C'est notamment le cas de l'industrie du papier et du carton (indice de spécialisation de 2,44, -11,9 % de 2007 à 2012), des industries

alimentaires et de la fabrication de boissons (IS de 2,37, -6,5 %), de la fabrication de machines et équipements (IS de 2,06, -6,9 %) et de la fabrication de textiles (IS de 1,47, -28,3 %).

L'industrie alimentaire (y compris la fabrication de boissons) est le principal employeur de l'industrie manufacturière, totalisant 2.793 postes de travail salarié (soit 35,0 % des postes salariés de l'industrie manufacturière du bassin). Bien qu'il s'agisse d'un secteur généralement stable dans le temps, il a connu une baisse de l'emploi salarié de 6,5 % (- 194 postes) entre 2007 et 2012. Cette baisse reste néanmoins plus faible que celle enregistrée par l'ensemble du secteur de l'industrie manufacturière (-9,2 %). Ce secteur offre des possibilités d'emploi à des personnes peu qualifiées. Or, la part de ce public dans la réserve de main-d'œuvre est importante : près de la moitié des demandeurs d'emploi sont tout au plus diplômés du secondaire du deuxième degré. Autre atout pour la Wallonie, et en particulier pour la région verwiétoise, ce secteur offre des emplois locaux et donc peu délocalisables.

Au cours des dernières années, le secteur a été confronté à de nouvelles technologies, à de nouveaux besoins de la part des consommateurs ainsi qu'à de nouvelles exigences légales en matière de sécurité alimentaire. En conséquence, les besoins en qualifications recherchées ont évolué, des difficultés de recrutement sont apparues. FormAlim, né de la volonté du Forem, du secteur de l'industrie alimentaire et de la Région wallonne, propose une offre de formations axée sur les métiers et compétences spécifiques attendus par

²⁰ La croissance observée dans la santé et l'action sociale aurait pu être d'ampleur plus élevée. En effet, les salariés employés sous le dispositif titres-services, autrefois dénombrés sous le secteur de la « santé et action sociale » sont depuis 2010 repris dans les secteurs où ils livrent leurs prestations, c'est-à-dire principalement le secteur des « services administratifs et de soutien ».

le secteur. Ce secteur est également un des pôles de compétitivité retenus dans le cadre du plan Marshall (Wagralim)²¹.

Autre spécialité régionale, le secteur de la **construction** a vu le nombre de postes de travail croître dans le bassin de Verviers de 5,0 % (+292 postes de travail salarié) entre 2007 et 2012. Cette croissance globale s'explique principalement par la hausse de l'emploi dans les branches des travaux d'installation électrique, de plomberie, de systèmes de chauffage ainsi que de couverture tandis que la branche de la construction de bâtiments a perdu des emplois au cours de cette période. Tant les particuliers que les pouvoirs publics reportent souvent leurs projets de construction et de rénovation en période de basse conjoncture. En Wallonie, la hausse de l'emploi salarié dans le secteur de la construction a été moindre (+2,7 %).

L'horeca, avec 1.725 postes de travail salarié, est aussi une spécialité du bassin de Verviers qui, au total, enregistre une légère baisse entre 2007 et 2012 (-1,2 %, -21 postes). En réalité, l'emploi s'est accru dans les hôtels alors qu'il s'est réduit dans les restaurants et débits de boissons. C'est dans les communes de Verviers (22,4 %), Spa (19,8 %), Stavelot (10,0 %), Malmedy (9,3 %) et Herve (9,0 %) que se concentre l'emploi dans l'horeca. Le bassin de Verviers a une vocation touristique importante, par sa position (à proximité des Fagnes, de l'Ardenne), ses villes touristiques comme Spa, Malmedy, ...

²¹ <http://www.wagralim.be/>

La proximité du Centre de compétences Tourisme qui déploie fortement ses activités sur le territoire du bassin de Verviers est un atout.

Le commerce, bien que n'étant pas une « spécialité verviétoise », représente un volume d'emplois important (7.017 postes de travail salarié). Il a enregistré une croissance élevée (+4,0 %, +269 postes) entre 2007 et 2012 et propose des emplois relativement accessibles aux personnes peu qualifiées. L'emploi salarié dans le secteur du commerce se concentre principalement dans les communes de Verviers (38,6 %), Herve (10,0 %) et Malmedy (9,8 %). L'ouverture du complexe commercial City-Mall en 2017 devrait permettre la création de nombreux emplois à Verviers.

L'enseignement et l'administration publique sont proportionnellement moins présents dans le bassin de Verviers, en comparaison à la moyenne wallonne. Avec respectivement 6.455 et 6.089 postes de travail salarié, ces deux secteurs demeurent néanmoins des employeurs majeurs dont la croissance de l'emploi est restée positive entre 2007 et 2012 (+2,6 % dans l'enseignement et +11,6 % dans l'administration publique)²².

²² Notons que certaines évolutions observées entre 2010 et 2011 ont été influencées par la réforme de la déclaration pour le personnel des services publics (Capelo) introduite en 2011. Celle-ci a eu des répercussions sur tous les comptages du secteur public. Les personnes bénéficiant du système de mise en disponibilité complète préalable à la pension ne sont plus comptabilisées dans les postes de travail. Dès lors, l'augmentation observée aurait sans doute été de plus forte ampleur sans cette réforme.

Depuis quelques années, notre pays œuvre pour une meilleure efficacité de l'administration à travers des chantiers de modernisation. Le transfert de compétences lié à la sixième réforme de l'État et les départs massifs à la retraite constituent les prochains défis à relever. Le secteur de l'enseignement, y compris la formation, est également confronté à des évolutions qui sont tout autant de défis à relever : nouvelles technologies, éducation et formation tout au long de la vie, vieillissement des travailleurs, diversification des publics scolaires, pénuries d'enseignants, contexte budgétaire difficile, etc.

Avec 3.698 postes salariés, les activités des **services administratifs et de soutien** représentent également un grand volume d'emplois pour la région verviétoise. En 2012, les deux principales branches d'activités au sein de ce secteur sont les **activités liées à l'emploi et les services relatifs aux bâtiments**.

Les activités liées à l'emploi (1.826 postes) comprennent le travail intérimaire (incluant à la fois le personnel fixe des agences d'intérim et les travailleurs intérimaires proprement dits) tandis que les services relatifs aux bâtiments (1.574 postes) comprennent les **activités de nettoyage** et notamment les **titres-services**. Si la croissance de l'ensemble du secteur des **services administratifs et de soutien** semble très importante entre 2007 et 2012 (+ 36,6 %), celle-ci doit être relativisée et mise en parallèle avec un changement de méthodologie instauré à l'ONSS entre 2009 et

2010²³. Ainsi, force est de constater qu'entre 2010 et 2012, l'emploi salarié du secteur a stagné.

De par sa situation géographique au cœur de l'Europe et des nombreux investissements réalisés, le secteur des **transports et de la logistique**, labellisé pôle de compétitivité²⁴ par le Gouvernement wallon, est un secteur important pour le sud du pays et, en particulier, pour le bassin de Verviers (2.637 postes). Cependant, il faut noter que, comme en Wallonie, l'emploi a chuté entre 2007 et 2012 (- 19,5 %, - 640 postes). La crise financière, le climat économique morose, l'internationalisation du secteur ainsi que la concurrence des pays de l'Est ont eu un impact négatif sur l'emploi. L'emploi salarié du secteur se concentre principalement à Welkenraedt (30,9 %), Verviers (18,1 %) et Thimister-Clermont (13,9 %).

²³ Il est utile de préciser que certaines évolutions observées dans le courant des années 2009 et 2010 relèvent d'adaptations à propos des titres-services faites par l'ONSS sur base de recommandations du SPF Économie. La croissance observée dans le secteur des services administratifs et de soutien traduit donc plus une modification dans la manière de dénombrer les postes qu'une évolution du marché de l'emploi. En effet, les salariés employés sous le dispositif titres-services, autrefois dénombrés sous la « santé et action sociale » sont, depuis 2010, repris dans les secteurs où ils livrent leurs prestations, c'est-à-dire principalement le secteur des « services administratifs et de soutien ».

²⁴ Logistics in Wallonia - <http://www.logisticsinwallonia.be/>

3.2. QUELLE EST LA STRUCTURE ENTREPRENEURIALE DU BASSIN DE VERVIERS ?

Le tissu entrepreneurial du bassin de Verviers représente 6,5 % des entreprises wallonnes. Il se compose d'une majorité de petites et moyennes entreprises. Ainsi, parmi les **5.274 établissements** (ou unités d'établissement)²⁵ dénombrés à la fin 2012 par l'ONSS, huit sur dix emploient moins de dix personnes. S'il est vrai que les établissements de plus de cent personnes constituent un très faible pourcentage du total des entreprises du bassin (1,6 % contre 2,0 % au niveau wallon), ils n'en fournissent pas moins de 32,9 % des emplois salariés du bassin, contre 39,5 % en Wallonie.

Cinq secteurs regroupent six établissements verviétois sur dix. Le commerce de gros et de détail totalise un quart des établissements du bassin (1.261 unités). Au sein de ce secteur, 558 établissements sont de petits détaillants employant moins de 5 travailleurs. La construction concentre 15,2 % des établissements (800 unités). Viennent ensuite l'horeca (8,2 %, 430 établissements), l'industrie manufacturière (7,9 %, 419 établissements) et la santé et action sociale (6,2 %, 326 établissements).

Le nombre d'établissements a augmenté de 4,1 % (+ 207 unités) entre 2007 et 2012 (+ 4,2 % en Wallonie).

²⁵ Afin de faciliter la lecture de cette rubrique, le terme « établissement » est utilisé en place d'« unité d'établissement ». L'unité d'établissement est un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel elle est exercée.

Parmi les indépendants

Fin 2012, le bassin de Verviers compte **17.357 indépendants (dont 1.115 aidants)**, soit 6,3 % des indépendants de Wallonie²⁶. Comparativement à l'emploi salarié, le travail indépendant se répartit de façon un peu mieux équilibrée entre les communes : près de la moitié des indépendants du bassin résident dans les communes de Verviers (17,5 %), Herve (10,2 %), Theux (7,4 %), Malmedy (6,6 %) et Jalhay (6,4 %).

L'activité dominante est le commerce qui occupe trois indépendants du bassin de Verviers sur dix (30,1 %). Viennent ensuite les professions libérales (25,0 %), l'industrie et l'artisanat (24,6 %), l'agriculture et la pêche (11,0 %) et les services (8,8 %)²⁷.

Sept indépendants du bassin de Verviers sur dix (67,4 %) exercent leur **activité à titre principal** (66,8 % en Wallonie). Par ailleurs, la proportion d'indépendants **actifs après l'âge de la pension** s'élève à 9,3 % (8,7 % en Wallonie).

La proportion d'indépendants exerçant en tant qu'**activité complémentaire**, c'est-à-dire en complément d'un emploi salarié, s'élève à 23,3 % (24,6 % en Wallonie). Si un deuxième emploi exercé

Un nombre croissant d'indépendants travaillent au-delà de l'âge de la pension ou en complément d'un emploi salarié.

²⁶ INASTI, au 31 décembre 2012.

²⁷ La branche d'activités « Divers » regroupe 0,4 % des indépendants.

en tant qu'indépendant complémentaire est un moyen de s'assurer un apport financier, d'autres facteurs peuvent intervenir dans ce choix, comme le plaisir de partager une passion ou de faire quelque chose de « différent ». Ainsi, nécessité financière et/ou inspiration à changer de vie, le fait est que la formule fait de plus en plus d'adeptes.

Entre 2007 et 2012, le nombre de travailleurs indépendants a progressé de 6,8 % (+ 1.103 personnes). Cette hausse est néanmoins plus faible que sur l'ensemble de la Wallonie (+ 7,6 %). Dans le bassin de Verviers, seule Trois-Ponts (- 9,5 %, soit - 30 indépendants) compte moins d'indépendants résidant dans sa commune en 2012 qu'en 2007.

Dans le bassin de Liège, la hausse est supérieure (+ 7,8 %) alors qu'elle est relativement faible dans le bassin du Luxembourg (+ 1,2 %).

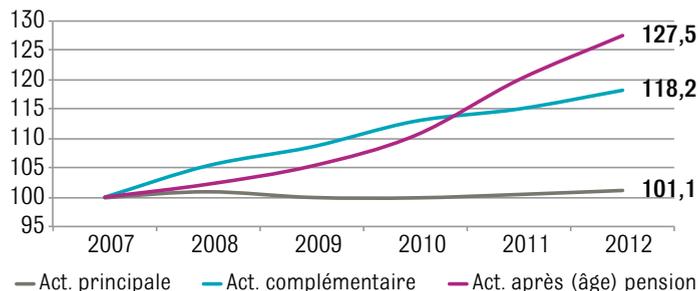
Durant cette période, comme dans l'ensemble de la Wallonie, on note une forte progression des indépendants exerçant leur activité après la pension (+ 27,5 %, + 348 personnes) ou à titre complémentaire (+ 18,2 %, + 623 personnes). La hausse parmi les indépendants à titre principal est plus modérée (+ 1,1 %, 132 personnes).

Par ailleurs, les évolutions ont été différentes selon les secteurs d'activités. Deux secteurs ont connu une croissance marquée entre 2007 et 2012 : les professions libérales (+ 19,0 %, + 691 indépendants) et l'industrie et artisanat (+ 9,7 %, + 379 personnes).

À l'opposé, le nombre d'indépendants a diminué dans l'agriculture et pêche (- 3,8 %, - 76 personnes).

Évolution entre 2007 et 2012 du nombre de travailleurs indépendants selon la nature de l'activité dans le bassin de Verviers

(en base 100 = 2007)



3.3. COMMENT A ÉVOLUÉ L'EMPLOI DEPUIS 2012 ?

Les données décentralisées de l'ONSS pour l'année 2013 ne sont pas encore connues au moment de la rédaction de ce chapitre. Néanmoins, afin de cerner l'évolution de l'emploi entre 2012 et 2013, les statistiques sur l'emploi salarié résident se révèlent utiles. Ces statistiques, également issues de l'ONSS, informent de la situation de l'emploi résident salarié à la fin du premier semestre 2013 (hors salariés des pouvoirs locaux - APL). Contrairement aux

postes de travail salarié qui se réfèrent à l'emploi occupé dans le bassin de Verviers (que cela soit par des personnes habitant dans le bassin de Verviers ou non), l'emploi résident se rapporte aux personnes salariées qui résident dans le bassin (qu'elles soient occupées dans le bassin de Verviers ou non). La nuance est importante, les Verviétois étant nombreux à travailler dans un autre bassin ou une autre région (voir chapitre 4).

Le nombre de salariés résidant dans le bassin de Verviers diminue de 1,2 % entre juin 2012 et juin 2013, soit une perte de 650 emplois (- 1,1 % en Wallonie). Le bassin de Liège a connu une baisse de 1,3 % et celui du Luxembourg une baisse de 0,9 %.

Les secteurs les plus touchés sont, dans le bassin de Verviers, le transport et entreposage (- 5,9 %, - 195 unités entre 2012 et 2013), l'industrie manufacturière (- 2,2 %, - 203 unités), le commerce de gros et de détail (- 1,7 %, - 133 unités) et la construction (- 1,5 %, - 80 unités).

Il semblerait aussi que, contrairement à la crise financière et économique de 2008-2009 qui avait essentiellement touché les secteurs du marchand et industriels, la deuxième vague de crise observée depuis 2011 concernerait la quasi-totalité des secteurs, y compris l'administration publique (- 1,0 % de 2012 à 2013) et l'enseignement (- 0,4 %). Par contre, le secteur de la santé et action sociale a continué à croître, avec 72 emplois supplémentaires de 2012 à 2013 (+ 1,1 %).

Selon les statistiques du SPF Économie, le nombre de faillites a considérablement progressé dans le bassin de Verviers, passant de 154 en 2012 à 208 en 2013 (soit une hausse de 35,1 %, contre + 12,7 % en Wallonie) alors que leur nombre était resté stable entre 2011 et 2012. Ces 208 faillites ont entraîné la perte de 432 emplois, contre 317 un an plus tôt (soit une hausse de 36,3 %). Tous les secteurs ont enregistré une hausse du nombre de pertes d'emplois liées aux faillites, à un an d'écart, et particulièrement la construction et le commerce où le nombre de pertes a doublé. Un quart des emplois perdus suite aux faillites en 2013 l'ont été dans le secteur de la construction (105 pertes), un quart dans l'Horeca (103 pertes) et un cinquième dans le commerce (88 pertes).

Le recul de l'activité s'observe également au niveau des offres d'emploi diffusées par le Forem. L'analyse des opportunités d'emploi diffusées par le Forem de Verviers indique une diminution de 21,7 % entre 2012 et 2013 (- 16,2 % en Wallonie²⁸), soit 1.442 opportunités en moins. De 2011 à 2012, la baisse s'élevait à 18,3 % (- 8,9 % en Wallonie).

28 Hors autres services publics de l'emploi.

4. LA MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS

Sur la route du travail

Parmi les résidents du bassin de Verviers qui travaillent :

- 63,1 % sont occupés dans le bassin
- 31,6 % ailleurs en Wallonie
- 3,3 % à Bruxelles
- 2,0 % en Flandre

Les postes de travail salarié et les indépendants occupés sur un territoire ne permettent pas de cerner l'ensemble de la dynamique de l'emploi de ce territoire. La mobilité des travailleurs offre un niveau d'analyse supplémentaire en mettant en relation le lieu de résidence des personnes et le lieu de travail où sont occupées ces personnes.

Ainsi, nombreuses sont les personnes qui exercent leur activité professionnelle dans une autre région, voire dans un autre pays, tout comme de nombreux emplois du territoire sont occupés par des résidents extérieurs.

Les Wallons parcourent en moyenne 26 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail, le plus souvent en voiture, mais aussi en transport en commun ou à pied, etc.²⁹ La mobilité est une réalité quotidienne dont il s'agit de pouvoir prendre la mesure.

²⁹ SPF Mobilité et transport, enquête nationale sur la mobilité des Belges, rapport Beldam, 2011.

Ainsi, nombreuses sont les personnes du bassin de Verviers qui exercent leur activité professionnelle en dehors du bassin et de nombreux emplois de la région verviétoise sont occupés par des résidents extérieurs.

Les données de l'ONSS permettent de cerner le volume des personnes concernées par les déplacements domicile-travail.

4.1. LES HABITANTS DU BASSIN DE VERVIERS SONT-ILS MOBILES DANS LE CADRE DE LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

Fin 2012³⁰, si on considère les salariés habitant sur le territoire du bassin de Verviers et travaillant en Belgique (soit 48.912 personnes), la plupart (46.309 personnes, soit 94,7 %) travaille en Wallonie : 63,1 % travaillent au sein même du bassin, 21,3 % se déplacent jusqu'au bassin de Liège, 5,9 % jusqu'en Communauté germanophone et 1,3 % dans le bassin du Luxembourg.

Seuls 2,0 % des salariés résidant dans le bassin de Verviers travaillent en Flandre et 3,3 % à Bruxelles.

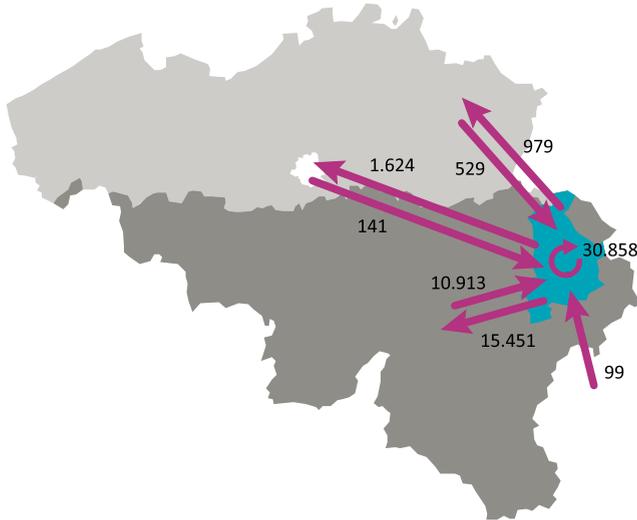
Verviers est un des trois bassins qui ont la plus faible proportion de salariés travaillant dans les autres régions du pays (bassin du Luxembourg (5,1 %), bassin de Verviers (5,3 %) et bassin de Liège (8,3 %)).

³⁰ ONSS, décembre 2012, données hors travailleurs des administrations publiques locales, imputations aléatoires et sans correction.

Parallèlement, la région de Verviers s'avère également « attractive » pour les résidents extérieurs : 27,7 % des postes de travail salarié du territoire sont occupés par des travailleurs résidant en dehors de la région de Verviers (principalement du bassin de Liège et, dans une moindre mesure, de la Communauté germanophone).

Déplacement domicile-travail en Belgique

Source : SPF Économie, Enquête sur les forces de travail, 2013, calculs : Le Forem



Comme on pouvait s'y attendre, davantage de salariés résidant dans le bassin de Verviers travaillent dans le bassin de Liège (10.419 personnes) que de salariés liégeois dans le bassin de Verviers (7.255 personnes). Par ailleurs, 1.774 salariés résidant en Communauté germanophone viennent travailler dans le bassin de Verviers alors que 2.868 salariés du bassin de Verviers se rendent en Communauté germanophone.

4.2. DANS QUELS SECTEURS TRAVAILLENT LES SALARIÉS RÉSIDANT DANS LE BASSIN DE VERVIERS ET OCCUPÉS EN DEHORS DE LEUR BASSIN³¹ ?

Selon le lieu de travail, les secteurs d'occupation des résidents du bassin de Verviers diffèrent.

Ceux qui travaillent en région bruxelloise sont occupés dans les administrations publiques (27,0 %), le commerce (11,6 %), l'enseignement (11,4 %) et les activités financières et d'assurance (8,9 %). Il s'agit donc surtout d'emplois occupés dans secteurs des services, majoritaires dans la région bruxelloise où sont implantés de nombreux sièges d'administrations et d'institutions financières.

³¹ Source : ONSS, décembre 2011, hors données relatives aux administrations publiques locales. Calculs : le Forem sur base des données reçues de l'IWEPS dans le cadre des comptes de l'emploi.

En Flandre, les secteurs d'emploi occupés par des résidents du bassin de Verviers sont majoritairement le commerce (29,0 %), les activités administratives et de soutien (18,9 %) – comprenant les travailleurs intérimaires et dans une moindre mesure les personnes prestant des activités de services de nettoyage – et l'administration publique (13,6 %). Ce sont ici aussi principalement les secteurs des services.

Enfin, les résidents du bassin de Verviers occupés dans le bassin de Liège se retrouvent essentiellement dans l'industrie manufacturière (15,2 %), le commerce (14,0 %), l'enseignement (13,8 %) ou la santé et action sociale (11,3 %).

4.3. DANS QUELS SECTEURS TRAVAILLENT LES RÉSIDENTS EXTÉRIEURS AU TERRITOIRE ?

Rappelons que près de trois postes de travail salarié du territoire sur dix sont occupés par des travailleurs résidant en dehors de la région de Verviers, principalement du bassin de Liège et, dans une moindre mesure, de la Communauté germanophone. 60 % des travailleurs « extérieurs » viennent des communes de Liège, Soumagne, Eupen, Blégny, Fléron, Herstal, Sprimont, La Calamine, Oupeye, Lontzen, Seraing, Trooz, Visé, Aywaille, Dalhem, Vielsalm, Beyne-Heusay, Bütgenbach, Chaudfontaine, Ans ou St-Vith.

Les principaux secteurs du bassin de Verviers employant des travailleurs « extérieurs » sont l'industrie manufacturière (ce secteur occupe 17,3 % des travailleurs résidant en dehors du bassin de Verviers), le commerce (13,1 %), la construction (13,0 %), l'enseignement (11,7 %), les activités des services administratifs et de soutien (9,7 %), la santé humaine et action sociale (8,5 %), l'administration publique et défense (7,9 %) et le transport (6,6 %).

5. LA SITUATION DE LA DEMANDE D'EMPLOI

5.1. COMMENT ÉVOLUE LA DEMANDE D'EMPLOI DEPUIS 2008 ?

Les chiffres du chômage, moyenne 2013

14.881 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)

→ Taux de demande d'emploi : 15,9 % (16,3 % en Wallonie de langue française)

12.754 DE demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'insertion professionnelle

→ Indicateur de demande d'emploi : 13,6 % (14,2 % en Wallonie de langue française)

L'ensemble de la demande d'emploi ne se limite pas uniquement aux chômeurs qui perçoivent des allocations de chômage. À ces personnes, s'ajoutent celles qui, bien que disponibles sur le marché de l'emploi et à la recherche d'un emploi, n'ont pas ou plus droit à des indemnités de chômage ou encore sont en attente d'allocations (par exemple, les jeunes en stage d'insertion qui, à la fin de leurs études, viennent en nombre s'inscrire au Forem).

En 2013 (moyenne annuelle), il y avait **14.881 demandeurs**

d'emploi inoccupés (DEI) résidant dans le bassin de Verviers, soit 6,0 % de l'ensemble des DEI (250.096 personnes) inscrits au Forem³².

Parmi les 14.881 DEI du bassin de Verviers :

- 85,7 % sont des demandeurs d'emploi (DE) demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion professionnelle, soit 12.754 personnes ; ce public représente 13,6 % de la population active³³ du bassin (indicateur de demande d'emploi) ;
- 21,9 % sont âgés de moins de 25 ans et 23,4 % ont 50 ans et plus ;
- 50,8 % sont au plus diplômés de l'enseignement secondaire du deuxième degré (autrement dit, ils n'ont pas terminé l'enseignement secondaire supérieur) ;
- 29,4 % sont inoccupés depuis moins de 6 mois et 37,9 % depuis 2 ans et plus³⁴.

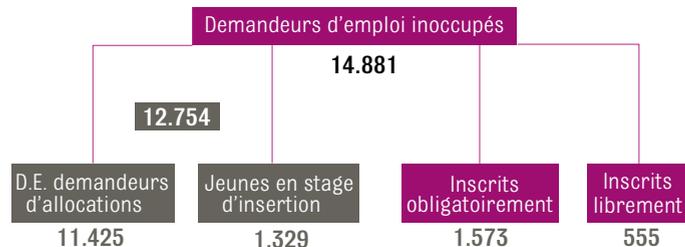
³² Depuis avril 2006, Le Forem ne gère plus les données de la demande d'emploi de la Communauté germanophone. L'ensemble des données relatives à la demande d'emploi en Wallonie sont donc présentées hors Communauté germanophone.

³³ La population active est calculée par le Steunpunt WSE (moyenne 2012, dernières données disponibles au moment de la rédaction de ce document).

³⁴ La durée d'inoccupation est toutefois à aborder avec prudence. En effet, la période où la personne est considérée comme inoccupée peut inclure des allers retours entre l'emploi et la demande d'emploi à condition que ceux-ci soient inférieurs à 3 mois.

Synoptique de la demande d'emploi dans le bassin de Verviers

Source : Le Forem, moyenne 2013



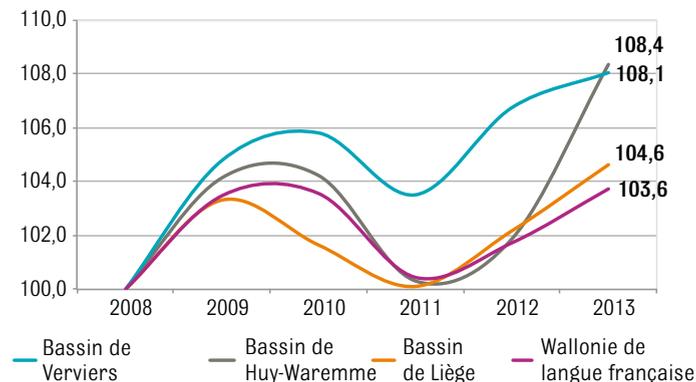
Si on compare l'évolution des moyennes annuelles par rapport à 2008, soit avant le début de la crise financière (considérée ici comme étant la base 100), on observe des tendances différenciées entre les bassins.

En effet, les trois bassins de la Province de Liège³⁵ ont vu leur nombre de DEI augmenter davantage que, en moyenne, en Wallonie (+3,6%) : +8,4% dans le bassin de Huy-Waremme ; +8,1% dans le bassin de Verviers et +4,6% dans le bassin de Liège. Les bassins du Brabant wallon (+14,0%) et du Luxembourg (+12,1%) enregistrent les plus fortes hausses. À l'opposé, les bassins de Hainaut Sud (-2,5%) et de Wallonie picarde (-0,9%) ont quant à eux connu une baisse du nombre de DEI entre 2008 et 2013.

³⁵ Hors Communauté germanophone.

Évolution relative du nombre moyen de DEI

Base 100 = moyenne 2008



Dans le bassin de Verviers, le nombre moyen de DEI est passé de 13.771 DEI en 2008 à 14.881 en 2013. Cette tendance haussière (+8,1%, soit +1.110 personnes) recouvre toutefois des réalités différentes en fonction des caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés.

Entre 2008 et 2013 :

- la demande d'emploi masculine a augmenté de 19,3% (+1.219 hommes) alors que la demande d'emploi féminine a diminué de 1,5% (-109 femmes);

- le nombre de jeunes de moins de 25 ans augmente de manière relativement contenue (+0,9 %) alors que la hausse est plus soutenue auprès des 25-30 ans (+14,5 %) et surtout pour les 50 ans et plus (+28,5 %). À l’opposé, les personnes âgées de 40 à moins de 50 ans sont moins nombreuses dans la demande d’emploi (-0,5 %) ;
- le nombre de personnes inoccupées depuis moins de deux ans progresse (respectivement +20,0 % si l’inoccupation est inférieure à un an et +14,3 % si l’inoccupation est comprise entre un et deux ans). Le nombre de personnes dont la durée d’inoccupation dépasse les deux ans a diminué de 5,5 %.

La forte hausse observée chez les demandeurs d’emploi plus âgés (+775 DEI, soit +28,5 % entre 2008 et 2013) s’explique non seulement par le vieillissement de la population active mais aussi, et surtout, par le redressement progressif de l’âge à partir duquel les chômeurs âgés peuvent obtenir une dispense d’inscription comme demandeur d’emploi : de 50 ans avant 2002 à 58 ans en 2004, puis à 60 ans en 2013³⁶. Il est par ailleurs évident qu’en temps de crise, encore plus qu’en période de haute conjoncture, retrouver du travail s’avère d’autant plus difficile pour les personnes plus âgées, ce qui

augmente le risque d’enlèvement dans un chômage de longue durée. Ainsi, parmi les 3.488 demandeurs d’emploi âgés de 50 ans et plus, sept sur dix (69,4 %) sont inoccupés depuis deux ans et plus.

Par rapport à 2008, chacune des communes du bassin de Verviers a vu le nombre de DEI augmenter (les hausses varient de 0,6 % à Herve à 27,9 % à Waimes), seule Dison a connu une légère baisse (-0,6 %).

De 2012 à 2013, le nombre global de DEI a augmenté de 1,2 % dans le bassin de Verviers (soit +179 DEI). En Wallonie, la hausse a atteint 1,9 %, dans le bassin de Liège 2,4 % et dans le bassin du Luxembourg 2,7 %. Dans quatre des vingt communes du bassin de Verviers, le nombre de DEI s’est réduit à un an d’écart : Welkenraedt (-2,5 %), Dison (-2,1 %), Spa (-1,6 %) et Lierneux (-0,4 %).

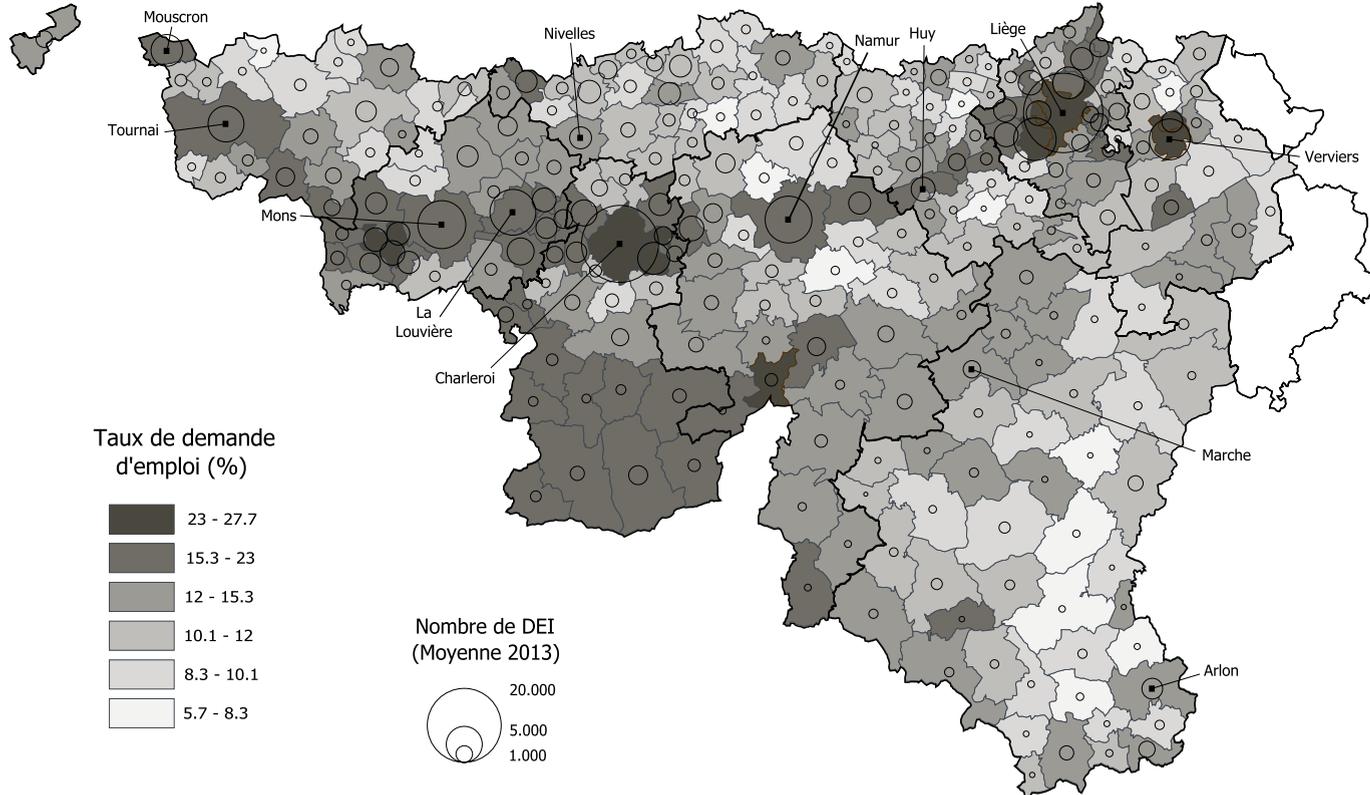
5.2. QUELLE EST LA SITUATION DE LA DEMANDE D’EMPLOI ?

L’âge, le niveau de qualification ou la durée de l’inoccupation, bien qu’étant des variables habituellement utilisées pour décrire la demande d’emploi, ne sont bien évidemment pas les seuls facteurs influençant l’insertion à l’emploi. La réalité est bien plus complexe. Par ailleurs, la demande d’emploi présente des disparités sur le territoire wallon et au sein même du bassin de Verviers.

³⁶ Arrêté royal du 10 novembre 2012 modifiant les articles 59bis et 89 de l’arrêté royal du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage et modifiant l’article 10 de l’arrêté royal du 4 juillet 2004 portant modification de la réglementation du chômage à l’égard des chômeurs complets qui doivent rechercher activement un emploi (Moniteur Belge, 22 novembre 2012).

Taux de demande d'emploi par commune wallonne (hors Communauté germanophone), moyenne 2013

Source et calculs : Le Forem



En 2013, le taux de demande d'emploi³⁷ du bassin de Verviers (qui rapporte le nombre de DEI à la population active) s'élève à 15,9%. Il reste inférieur au taux wallon (16,3%). Ce sont les bassins du Luxembourg (11,1%) et du Brabant wallon (11,3%) qui enregistrent les taux les plus faibles de Wallonie. À l'opposé, les bassins de Hainaut Sud, de Liège (20,4% chacun) et de Hainaut Centre (19,3%) connaissent les taux les plus élevés.

Au total, 80% des communes de Wallonie de langue française (201 communes) affichent un taux inférieur à la moyenne wallonne. Le bassin de Verviers est, avec les bassins du Luxembourg, du Brabant Wallon et de Huy-Waremme, un des quatre où se situe la majorité des communes dont le taux est le plus bas (moins de 12%). Les facteurs géographiques, tels que la proximité des frontières allemandes et luxembourgeoises (et plus particulièrement des villes de Cologne et de Luxembourg) ou de Bruxelles jouent en effet un rôle important pour le dynamisme économique local.

Les communes situées le long du sillon Sambre et Meuse et celles de la botte du Hainaut présentent historiquement de moins bons résultats en termes de chômage. Les taux de demande d'emploi y sont souvent supérieurs à la moyenne wallonne.

On observe que, globalement, les communes où le taux de demande d'emploi est le plus élevé se distinguent de la moyenne wallonne par une part plus importante de personnes inoccupées de longue durée (plus de deux ans), peu diplômées, sans expérience professionnelle et sans permis de conduire. Les centres urbains ainsi que de nombreuses communes situées le long de la dorsale wallonne entre Verviers et Mouscron sont particulièrement concernées par cette situation. Le chômage structurel, dont une des causes est l'inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail, y est ainsi plus présent. La botte du Hainaut et l'entre Sambre et Meuse sont quant à elles des régions assez éloignées des centres économiques et peu pourvues en équipements de transports.

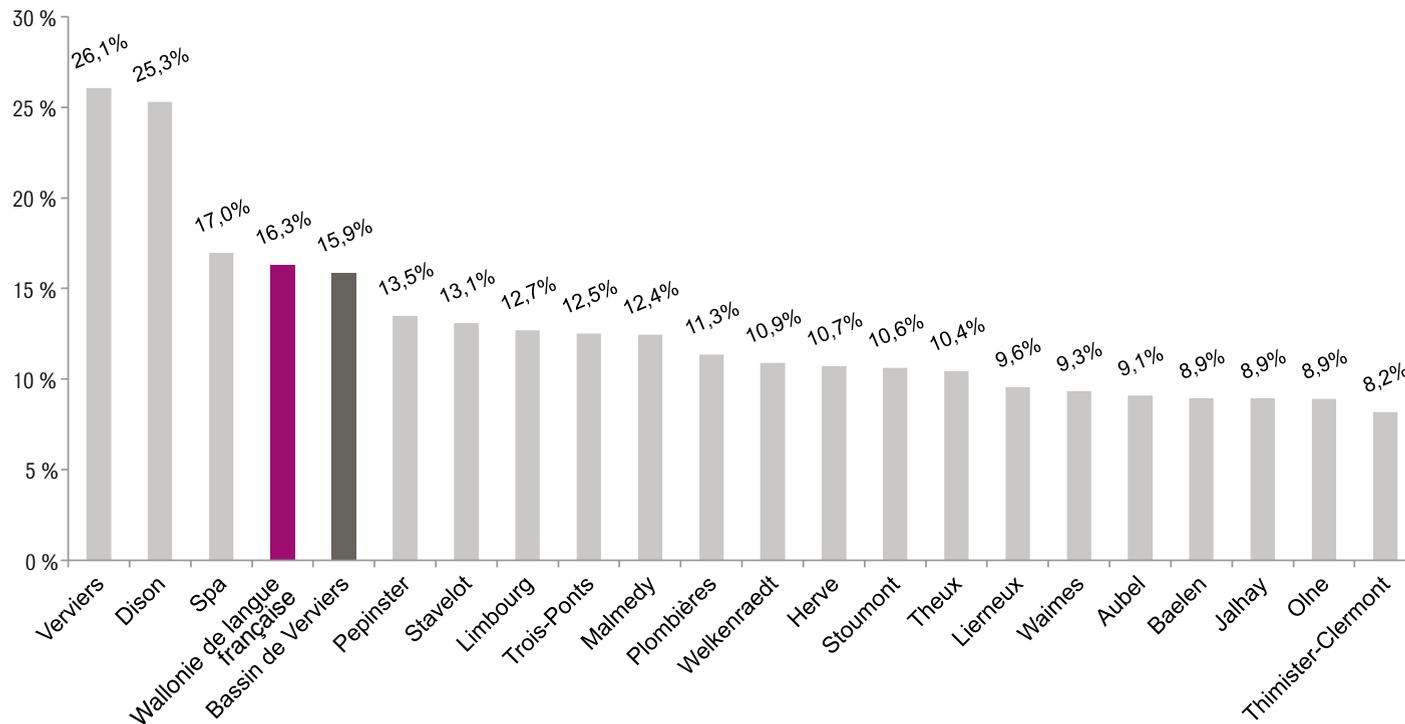
Au sein du bassin de Verviers, ce sont les communes de Verviers et de Dison qui enregistrent les taux de demande d'emploi les plus élevés (respectivement 26,1% et 25,3%). Elles concentrent plus de la moitié des DEI (51,3%) du bassin. Ce sont des communes où les demandeurs d'emploi masculins inoccupés de très longue durée, ceux sans expérience professionnelle, peu diplômés et sans permis de conduire sont surreprésentés³⁸. Spa enregistre le troisième taux de demande d'emploi le plus élevé du bassin (17,0%).

37 Les derniers chiffres relatifs à la demande d'emploi sont accessibles sur le site du Forem via : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales/demande-emploi.html>

38 Un travail d'analyse détaillé concernant les caractéristiques de la demande d'emploi selon les communes est accessible sur le site du Forem. Voir publication « Chiffres et commentaires N°11 de novembre 2012 » : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses-et-actualites/marche-de-l-emploi-wallon-analyses/marche-de-l-emploi-chiffres-et-commentaires/archives.html>

Taux de demande d'emploi par commune - Bassin de Verviers, moyenne 2013

Source : Le Forem



Douze des vingt communes du bassin de Verviers (Aubel, Baelen, Herve, Jalhay, Lierneux, Olne, Plombières, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Waimes et Welkenraedt) affichent, par contre, un taux de demande d'emploi inférieur à 12 %. Elles se caractérisent globalement par une part plus élevée que la moyenne wallonne de demandeurs d'emploi pouvant faire valoir plusieurs années d'expérience professionnelle, plutôt qualifiés et inoccupés depuis peu. Avec 8,2 %, c'est Thimister-Clermont qui enregistre le taux de demande d'emploi le plus faible du bassin de Verviers.

5.3. QU'EN EST-IL DE LA SITUATION DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI ?

De nombreux jeunes éprouvent des difficultés à s'insérer à l'emploi, et ce, d'autant plus de manière durable. Le manque d'expérience ainsi qu'une moins grande maîtrise des techniques de recherche d'emploi sont des facteurs qui jouent en leur défaveur. Si la hausse relative du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a atteint 1,6 % en Wallonie, entre 2008 et 2013, elle s'est limitée à 0,9 % dans le bassin de Verviers.

Pourquoi les périodes de récession économique marquent-elles encore plus les difficultés d'insertion des jeunes ?

Un contexte économique défavorable entraîne une diminution des engagements des entreprises et donc du volume des offres d'em-

ploi alors que les pertes d'emploi sont plus nombreuses et que la réserve de main-d'œuvre disponible tend à augmenter.

On peut émettre l'hypothèse qu'en cette période d'incertitude, les entreprises, lorsqu'elles engagent, privilégient des profils expérimentés et directement opérationnels à des jeunes fraîchement diplômés mais témoignant encore de peu ou pas d'expérience.

D'autre part, le secteur intérimaire est l'un des premiers secteurs touchés en cas de difficulté économique et voit son activité sensiblement baisser. Or, l'intérim représente un canal d'insertion à l'emploi important pour ce public. Selon une étude du Forem sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi, 36,3 % des jeunes inscrits au Forem de Verviers après leurs études trouvent un premier emploi via l'intérim. Les signes de reprise de l'activité intérimaire observés depuis quelques mois laissent dès lors présager un début de regain de l'activité économique.

En 2013, parmi les 3.252 jeunes demandeurs d'emploi inoccupés inscrits dans le bassin de Verviers :

- 91,5 % sont des demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion professionnelle, soit 2.974 personnes ; ce public représente 27,8 % de la population active³⁹ du bassin âgée de moins de 25 ans (indicateur de demande d'emploi) ;

³⁹ La population active est calculée par le Steunpunt WSE (moyenne 2012, dernières données disponibles au moment de la rédaction de ce document).

- 46,5 % sont au plus diplômés de l'enseignement secondaire du deuxième degré et 35,9 % du secondaire du troisième degré ;
- 43,1 % sont inoccupés depuis moins de six mois et 14,1 % depuis deux ans et plus⁴⁰.

Le taux de demande d'emploi des jeunes qui rapporte le nombre de DEI à la population active de moins de 25 ans s'élève à 30,4 % dans le bassin de Verviers (contre 34,4 % en Wallonie). Afin d'éviter toute confusion, ceci ne signifie pas qu'un jeune sur trois est au chômage, mais bien qu'un jeune sur trois - présent sur le marché du travail - est en recherche d'emploi. Or, dans cette tranche d'âges, la grande majorité des jeunes ne sont pas présents sur le marché du travail mais sont aux études. Ainsi, sur dix jeunes, près de sept sont aux études et trois sont actifs sur le marché du travail (à l'emploi ou en recherche d'emploi). Parmi ces trois actifs, un tiers est à la recherche d'un emploi, soit en réalité un jeune sur dix.

En ce qui concerne l'évolution du nombre de jeunes demandeurs d'emploi, le niveau moyen atteint en 2013 est, pour rappel, de 0,9 % supérieur à celui observé en 2008. Cette hausse reste relativement faible (+29 DEI). D'une part, elle est moindre que celle observée en Wallonie (+1,6 %) et aussi que la hausse globale de la demande d'emploi, toutes catégories d'âges confondues (+8,1 % entre 2008 et 2013 dans le bassin de Verviers, contre +3,6 % en Wallonie).

⁴⁰ La durée d'inoccupation est toutefois à aborder avec prudence. En effet, la période où la personne est considérée comme inoccupée peut inclure des allers retours entre l'emploi et la demande d'emploi à condition que ceux-ci soient inférieurs à 3 mois.

Entre 2008 et 2013, le nombre de jeunes DEI inoccupés depuis moins de 2 ans augmente (+7,9 % pour les durées inférieures à 1 an et +6,4 % pour celles comprises entre 1 an et 2 ans) tandis que le nombre de jeunes DEI inoccupés depuis plus de 2 ans diminue de 26,7 %. Cela s'observe également pour l'ensemble de la Wallonie (respectivement +7,0 %, +5,2 % et -19,6 %).

Selon le diplôme obtenu, force est de constater que la hausse la plus forte a frappé, dans le bassin de Verviers, la catégorie des jeunes DEI ayant suivi l'apprentissage (+20,8 %), ainsi que ceux ayant au maximum suivi l'enseignement primaire ou secondaire de base (+13,6 %) alors que les diplômés du secondaire du deuxième degré (-11,1 %) et des études supérieures (-5,2 %) (universitaires ou non) sont moins nombreux dans la demande d'emploi, par rapport à 2008. En Wallonie, la hausse varie de +23,1 % chez les jeunes ayant au maximum suivi le primaire ou secondaire de base à -11,3 % pour les jeunes diplômés du secondaire du deuxième degré.

Pour faire face à la problématique des jeunes, l'Europe a lancé plusieurs initiatives au printemps 2013 dont la Garantie pour la Jeunesse. Il s'agit d'une nouvelle initiative qui vise à lutter contre le chômage des jeunes en proposant à tous les jeunes de moins de 25 ans, qu'ils soient inscrits au chômage ou non, une offre de qualité, dans les quatre mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi. Cette offre doit consister en un emploi, un apprentissage, un stage ou une formation continue et être adaptée aux besoins et à la situation de chacun. Dans ce cadre, la Wallonie

va bénéficier de fonds européens et plus particulièrement les provinces de Liège et de Hainaut qui répondent aux conditions fixées par l'Europe (faire partie des régions NUTS 2⁴¹ et avoir un chômage harmonisé des jeunes supérieur à 25 % selon les chiffres d'Eurostat en 2012).

⁴¹ La nomenclature NUTS est un système hiérarchique de découpage du territoire économique de l'Union européenne.

Le Forem
Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

**État des lieux socio-économique 2014
dans le bassin de Verviers**

Juin 2014
www.leforem.be

Cette étude a été réalisée par le service d'Analyse du marché
de l'emploi et de la formation du Forem

Analyse et rédaction :

Caroline Belot, avec le support du service AMEF

Éditeur responsable : Marie-Kristine Vanboeckstal

Direction : Jean-Claude Chalon

Supervision et coordination : Jean-Marc Manfron

Mise en page et conception graphique :

Département marketing et communication du Forem

